



**CHAMBRE DE COMMERCE  
D'INDUSTRIE ET DE SERVICES  
RÉGION FÈS - MEKNÈS**

-----  
**AMI N° 01/AMI/CCISFM/2026**

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
POUR L'EXPLOITATION EN LOCATION D'UNE SALLE MULTIDISCIPLINAIRE  
SITUEE AU PALAIS DE LA FOIRE DE TAZA**

**REGLEMENT DE SELECTION (RS)**



**MAI 2026**

## **Article 1 : Objet de l'appel à manifestation d'intérêt**

La Chambre de commerce d'industrie et de services de la région Fès Meknès lance un appel à manifestation d'intérêt pour l'aménagement, l'équipement et l'exploitation en location d'une salle multidisciplinaire située au palais de la Foire de Taza sis au quartier El Messaoudia-Taza

## **Article 2 : Description du bâtiment et de l'espace objet de la location**

Un bâtiment d'une superficie d'environ 680 m<sup>2</sup> comprenant :

- Un espace d'exploitation polyvalent
- Quatre salles
- Un bloc sanitaire

Un espace extérieur d'une superficie d'environ 5 000 m<sup>2</sup> destiné à l'aménagement d'un parking et d'espaces verts.

## **Article 3 : Candidats éligibles à l'appel à manifestation d'intérêt**

Peuvent participer au présent Appel à Manifestation d'Intérêt les personnes morales et physiques qui sont en situation fiscale régulière, affilié à la CNSS, souscrivant régulièrement à leurs déclarations, présentant des références satisfaisantes, en leurs noms seuls ou conjointement et solidairement.

Les candidats étrangers devront présenter les justificatifs équivalents aux conditions précitées.

Ne sont pas éligibles au présent appel à manifestation d'intérêt Les personnes morales et physiques faisant l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire.

Il est à préciser que :

- Les membres du même groupement sont engagés conjointement et solidairement ;
- Le Groupement devra désigner un mandataire unique pour le représenter dans les différentes phases de sélection

## **Article 4 : Visite des lieux**

Une visite des lieux est prévue le 20/05/2026 à 10h30, la rencontre aura lieu à l'entrée principale du palais de la foire sis au quartier El Messaoudia-Taza

Toutes informations communiquées dans le cadre des visites des lieux sont données à titre indicatif et ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de la CCISFM. Les candidats intéressés peuvent procéder à la vérification sur place des données fournies par la chambre et s'interdisent en conséquence de se retourner contre elle.

Le responsable désigné au niveau de la CCIS-FM pour l'organisation de la visite des lieux est : Mr NABIL ZAMITA, N° Tél : 0661532025

## **Article 5 : Dossier de sélection**

Le retrait du dossier de sélection se fera soit auprès de :

- siège de La Chambre de commerce d'industrie et de services de la région Fès Meknès sis à Boulevard Chefchaoui - Fès
- l'annexe de La Chambre de commerce d'industrie et de services de la région Fès Meknès à Taza sis à Avenue Hassan II – Taza
- De l'annexe de la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services de la région Fès Meknès à Meknès, sise Avenue Abdelaziz Ben Driss.

Ce dossier est constitué des documents suivants :

- Le règlement de sélection ;



- Le cahier des charges ;
- Le plan topographique indiquant la situation du local.

## **Article 6 : dossier à remettre par les candidats :**

Pour répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt, chaque candidat doit remettre un dossier de sélection comportant obligatoirement :

- Un dossier administratif
- Un dossier technique
- Une offre financière

### **6.1. Dossier administratif :**

Le dossier administratif est composé des pièces suivantes :

- une demande de participation à l'AMI : Il s'agit d'une lettre dûment signée et légalisée qui formalise la demande de participation à l'appel à manifestation d'intérêt.
- Les documents juridiques du candidat :
  - ✓ Une Attestation d'inscription au registre de commerce (modèle 7 pour les personnes morales et modèle 9 pour les personnes physiques) ;
  - ✓ Une attestation d'inscription à la taxe professionnelle ;
  - ✓ Une attestation d'affiliation à la CNSS ;
  - ✓ Une copie légalisée des statuts et du PV de la dernière assemblée générale.
- Le récépissé du cautionnement Provisoire de la valeur de trente Mille Dhs (30.000 Dhs) ;
- la convention du groupement, s'il y a lieu, en précisant le rôle de chacun des membres, signée par tous les membres et désignant le mandataire du groupement ;
- Un engagement de commencer l'exploitation de du bâtiment de l'AMI dans un délai maximum de 6 mois à compter de la date de début des travaux d'aménagement (annexe 1) ;
- Le présent règlement de sélection paraphé sur toutes les pages et signé à la dernière page ;
- Le cahier des charges en version arabe paraphé sur toutes les pages et signé à la dernière page (signature légalisée).
- une attestation de la visite des lieux délivrée par la CCISFM

### **6.2. Dossier technique :**

Le dossier technique est constitué des éléments suivants :

#### **a. Une note sur l'expérience du candidat en matière de gestion et d'exploitation d'espaces événementiels.**

Le candidat doit présenter son expérience et/ou ses partenariats d'affaires, ainsi que les projets qu'il a réalisés dans le cadre de l'activité d'exploitation et d'organisation d'évènements et décrire le concept qu'il a créé où qu'il est en cours d'exploitation.

#### **b. Les documents attestant de la solidité financière du candidat notamment :**

- Les états financiers des trois derniers exercices déposés auprès de l'administration fiscale ;
- ou Une attestation des capacités financières délivrée par une banque Marocaine d'un montant minimum de 3 millions de Dhs.
- ou Tout autre document permettant d'apprécier la capacité financière du candidat ;

#### **c. Le concept proposé pour l'aménagement et l'exploitation des lieux :**

Le candidat est dans l'obligation de présenter une description du concept d'exploitation qu'il compte réaliser dans la structure pour laquelle il manifeste son intérêt, à savoir :

- le Concept d'aménagement d'intérieur et extérieur de la salle y compris l'aménagement des parkings, des espaces verts et du portail d'accès. Le candidat doit présenter un plan architectural relatif au concept proposé ;
- Une description de l'offre globale (événementielle, culturelle, sociale...), ainsi que les éléments innovants et différenciateurs du projet incluant :



1. La politique commerciale et marketing à adopter : La clientèle cible, le positionnement de l'offre, la stratégie de tarification ainsi qu'un plan de qualité de service ;
2. Le Catalogue des produits et des services à proposer : une description détaillée des prestations offertes (location de la salle, organisation d'événements, services annexes : restauration, décoration, animation, logistique...);
3. L'organisation et les moyens humains : Une présentation de l'effectif à employer (Nombre de postes directs et indirects, types de contrats, évolution prévisionnelle des effectifs, profils, qualifications, répartition des tâches), politique de recrutement et de formation, ainsi que les ressources humaines mobilisées pour assurer le bon fonctionnement du projet.

- Un contrat de franchise dûment signé ou un certificat iso 9001 le cas échéant.

Le concept à proposer pourra être annexé d'un business plan, s'il y a lieu.

### **6.3. Offre financière :**

Le candidat doit présenter son offre financière selon le modèle du document annexé au présent règlement de consultation (Annexe 2) et ce document signé et cacheté (légalisé pour les personnes physiques).

### **Article 7 : Remise du dossier de sélection :**

**7.1.** Le dossier de sélection, de chaque candidat, constitué de trois enveloppes devra être déposé au plus tard à la date fixée dans l'avis de l'Appel à Manifestation d'Intérêt, au :

1/ Siège de la Chambre de Commerce d'Industrie et de Services de Fès Meknès sis au Boulevard Chefchaoui VN Fès.

2 / ou à l'annexe de la Chambre de Commerce d'Industrie et de Services de Fès Meknès à Taza sise à Avenue Hassan 2 - Taza

La date ci-dessus citée est la date limite de remise des dossiers de sélection.

**7.2.** Le dossier de candidature doit être présenté dans un pli scellé portant les indications et mentions suivantes :

- Le nom et l'adresse du candidat ;
- « Objet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt » ;
- « Confidentiel » : L'avertissement que « le dossier ne doit être ouvert que par le Président de la commission de sélection lors de la séance d'ouverture des plis ».

#### **7.3. A l'intérieur de chaque pli, trois enveloppes sont à prévoir :**

Les candidats doivent présenter leur dossier de candidature prévu par l'article 6 ci-haut, comme suit :

- La première comporte à l'extérieur la mention « dossier administratif » ;
- La seconde comporte à l'extérieur la mention « dossier technique » ;
- La troisième comporte à l'extérieur la mention « Offre financière ».

Les candidatures devront être rédigées en langue arabe ou en langue française.

### **Article 8 : Déroulement de la sélection**

Une commission désignée par le Président de la CCIS de Fès Meknès procédera à l'évaluation des dossiers présentés par les candidats pour statuer sur la meilleure offre. Cette commission présentera une analyse des dossiers déposés ainsi qu'un classement des offres qui seront soumis au président de la CCIS-FM pour ratification.

#### **8.1. Examen des dossiers administratifs :**

La commission de sélection procédera à l'ouverture des plis en séance publique à la date fixée dans l'avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt. Elle procédera ensuite à l'ouverture des enveloppes contenant les dossiers administratifs et examinera les documents présentés par les candidats. Les dossiers administratifs ne comprenant pas l'un des documents définis dans l'article 6 seront rejetés.

#### **8.2. Examen des dossiers techniques :**

La commission de sélection procédera à l'ouverture des dossiers techniques et à l'examen et l'évaluation des documents présentés conformément à l'article 6 ci-haut. Une sous-commission technique peut être créée pour procéder à l'évaluation des documents présentés selon le barème suivant :



Document	Critères de notation
<p><b>La note sur l'expérience du candidat en matière de gestion et d'exploitation d'espaces événementiels (30 points)</b></p>	<p><b>Nombre de projets exploités ou en cours d'exploitation (15 points)</b>  -3 points par projet exploité ou en cours d'exploitation (dans la limite de 5 projets)</p> <p><b>Ancienneté dans l'exercice de l'activité similaire : (15 points)</b>  1 - Ancienneté de plus de 10 ans : 15 pts ;  2 - Ancienneté entre 5 et 10 ans : 10 pts ;  3 - Ancienneté de moins de 5 ans : 05 pts ;</p>
<p><b>Documents attestant de la solidité financière du candidat (10 points)</b></p>	<p>Plus de 10 millions de dirhams : 10 points  Entre 5 et 10 millions de dirhams : 08 points  Entre 3 et 5 millions de dirhams : 05 points</p>
<p><b>Le concept proposé pour l'aménagement et l'exploitation des lieux (60 points)</b></p>	<p><b>A. Concept d'aménagement intérieur et extérieur : (30 points)</b></p> <p><b>a. Plans architecturaux : (10 points)</b>  -Plans 3D détaillés fournis, réalistes, modernes, intégrant parfaitement les contraintes du site et offrant une vision complète du projet : 10 pts ;  -Plans 3D présentant des insuffisances de précision ou de cohérence : 5 pts ;  ;  -absence de plans 3D, plans sommaires fournis, peu détaillés ou insuffisamment exploitables : 0 pts ;</p> <p><b>b. Cohérence fonctionnelle et organisation des espaces (10 points)</b>  -Organisation optimale des espaces (flux visiteurs, zones techniques, sécurité, espace vert ; parking ; accessibilité), répondant parfaitement aux besoins d'un espace événementiel : 10 pts ;  -Organisation globalement cohérente mais présentant des limites fonctionnelles : 5 pts ;  -Organisation non adaptée à l'exploitation événementielle : 0 pts ;</p> <p><b>c. Esthétique, innovation et intégration du site (10 points)</b>  -Concept innovant, forte identité visuelle, excellente intégration architecturale et paysagère : 10 pts ;  -Concept esthétique satisfaisant avec peu d'éléments d'innovation : 5 pts ;  -faible valeur esthétique du concept : 0 pts ;</p> <p><b>B. Description de l'offre globale (20 points)</b></p> <p><b>a. Politique commerciale, marketing et positionnement (7 points)</b>  -Stratégie complète et structurée (clientèle cible, positionnement clair, politique tarifaire cohérente, plan qualité de service) : 7pts ;  -Stratégie globalement cohérente mais non détaillée : 3 pts ;  -Stratégie non cohérente : 0 pts ;</p> <p><b>b. Catalogue des prestations et offre de services (7 points)</b>  -Offre complète et détaillée incluant : location de salle et espaces événementiels, organisation d'événements (privés, culturels, sociaux, institutionnels), restauration / traiteur, décoration et scénographie, animation et audiovisuel, logistique complète (installation, technique, sécurité) : 7pts ;  -Offre incomplète ou peu détaillée sur certains services : 3 pts ;  -Offre limitée ou non cohérente : 0 pts ;</p> <p><b>c. Organisation, ressources humaines et capacité opérationnelle (6 points)</b>  -Organisation complète (effectifs, profils, recrutement, formation, répartition des tâches, évolution prévisionnelle) : 6 pts ;  -Organisation partielle mais avec manque de précision RH : 3 pts ;  -Organisation insuffisante ou non cohérente : 0 pts.</p>



	<p><b>C. Présence d'un contrat de franchise valide ou certification ISO 9001 : (05 points)</b>          -Présentation d'un contrat de franchise ou d'un certificat ISO 9001 : 5 pts          -Absence de contrat de franchise ou d'un certificat ISO 9001 : 0 pts</p> <p><b>D. Business plan (05 points)</b>          -Présentation d'un Business plan : 5 pts          -Absence du business plan : 0 pts</p>
<b>Total Note technique</b>	<b>100 points</b>

Les offres des candidats ayant obtenu une note technique inférieure à 70 seront écartées.

Le candidat ayant présenté l'offre financière la plus élevée parmi les candidats retenus dans le stade de l'examen des dossiers techniques sera retenu.

En cas d'égalité des offres financières entre deux ou plusieurs candidats, l'attributaire retenu est celui ayant obtenu la plus grande note technique.

En cas d'égalité de la note technique entre deux ou plusieurs candidats, il sera procédé au tirage au sort en séance publique pour déterminer l'attributaire.

### 8.3. Notification des résultats de présélection

Le candidat sélectionné sera informé par fax ou par courrier recommandé ou tout moyen justificatif émanant de la Chambre.

Dressé par :  
**NABIL ZAMITA**  
 Chef de Département des Prestations d'Intérêt  
 Concurrentiel à l'Annexe de la CCISFM à Taza



Vérifié par :  
 Directeur Régional P.I  
**Younes EL JALLAB**



CCISFM

Cachet et signature du candidat

avec de la mention « Lu et accepté »



**Président**  
**Hamza BENABDALLAH**

**ANNEXE 1 :**  
**AMI N° : 01//AMI/CCISFM/2026**  
**ENGAGEMENT**

Nous soussignés :(Raison sociale et forme juridique de la société pour les personnes morales).....

Représenté par :(Prénom, nom).....

Agissant en qualité de .....

Adresse du domicile élu : .....

Affiliée à la CNSS sous le n° : .....

Inscrite au registre du commerce de ..... (Localité) sous le n° :.....

N° de la taxe professionnelle : .....

N° IF :..... N° : ICE :.....

Attestons qu'après avoir :

- Pris connaissance du cahier de charges régissant l'offre de location de la salle multidisciplinaire relevant du palais de la foire de Taza
- Visité et pris connaissance de la situation physique et juridique du local objet de mon offre.

Nous nous engageons à :

- Exploiter la salle multidisciplinaire dans un délai maximum de 6 mois à compter de la date de début des travaux d'aménagement
- Respecter les clauses du cahier des charges régissant l'offre de loyer dudit local
- Régler le loyer de la salle multidisciplinaire conformément aux dispositions du présent AMI

**Signature légalisée**

ANNEXE 2 :

**AMI N° : 01/AMI/CCISFM/2026**

OFFRE FINANCIERE

Nous soussignés

Mr.....

Représenté légale de .....

Soumets l'offre financière mensuelle suivante pour l'exploitation d'une salle multidisciplinaire située au Palais de la Foire de Taza :

Loyer mensuel, frais compris en DH (en chiffres) : .....

Loyer mensuel, frais compris en DH (en lettres) : .....

Libellé	Lieu	Offre financière proposée (en chiffres)	Offre financière proposée (en lettres)
Exploitation en location d'une salle multidisciplinaire	Palais de la foire de Taza		

**Cachet et Signature**